

D'abord celui qui communie avec cette intention fait de mauvaises communions, et Notre Seigneur a promis le bonheur éternel à de bonnes Communions.

Si après ces neuf communions faites en état de grâce et avec une intention droite, cette pensée hante votre esprit comme une tentation, ce sera précisément l'effet de la grâce sacramentelle obtenue par cette pratique de vous inspirer le dégoût d'une ingratitude aussi monstrueuse et d'une présomption aussi coupable, et vous en triompherez.

Si enfin, par une malice toujours possible, vous embrassiez la voie large du désordre et du péché, Dieu viendra à votre secours, en vous octroyant une grâce spéciale,—et ce sera encore un effet de vos neuf communions—pour vous ramener à lui par une sincère pénitence.

En réparation de la peine causée à votre Cœur, ô Jésus, par les indifférents, les mauvais chrétiens qui refusent de poser les faciles conditions qui leur donneraient droit, "à votre grande promesse," je prends la résolution de vous donner désormais cette preuve d'amour. Ainsi je rendrai mon salut plus certain et j'acquerrai un titre nouveau pour entrer dans votre beau Ciel.

IV. — Prière

La pratique de la communion des premiers vendredis accomplie, même avec toute la ferveur possible, ne suffit pas à nous donner la certitude de notre salut, car nos dispositions les meilleures sont sujettes à soupçons. Aussi tout en nous confiant en la promesse de Notre Seigneur, n'oublions pas l'avertissement de l'Apôtre: "Opérez votre salut dans la crainte du Seigneur..."

C'est pourquoi nous la sollicitons cette grâce signalée. Nous vous la demandons, ô Mère toute miséricordieuse,